



**AVIS PUBLIC**

**AVIS** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière que :

Le conseil municipal adoptera le budget 2021 de la municipalité et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 lors de sa séance extraordinaire qui se tiendra le lundi, 14 décembre 2020 à 8h30, en visioconférence conformément au décret ministériel d'état d'urgence.

Les délibérations du conseil municipal lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Eastman, ce 4 décembre 2020

**Anne Turcotte**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**